



Pour se préparer au procès des accusés du massacre de l'ambassade d'Espagne du Guatemala en 1980, Rigoberta Menchú annule tous ses engagements internationaux

Montréal le 4 juillet 2014. Prochainement, s'ouvrira au Guatemala un procès historique visant à juger les accusés de la tuerie de l'ambassade d'Espagne. On se rappelle que le 31 janvier 1980 la police nationale donna l'assaut à l'ambassade, au mépris du droit international, pour tuer tous les paysans mayas quiche qui occupaient les lieux afin de faire connaître au monde entier les exactions militaires dont leurs villages étaient victimes; parmi les trente-sept morts, la plupart autochtones, deux juristes guatémaltèques, des membres du corps diplomatique et Vicente Menchú, le père de celle qui allait recevoir plus tard le prix Nobel de la Paix.

Étant partie prenante à l'accusation, dans un pays où les crimes contre l'humanité perpétrés par des généraux génocidaires restent à ce jour impunis, à quelques exceptions près, il est compréhensible que Rigoberta Menchú veuille, toutes affaires cessantes, se consacrer à la préparation de ce procès historique.

Le festival Présence autochtone s'attriste d'un côté que Rigoberta Menchú dusse annuler la visite qu'elle devait faire à Montréal pour la 24^e édition de l'événement. D'autre part, on ne peut trouver que positif de voir la lutte contre l'impunité continuer afin que la justice puisse enfin prévaloir au Guatemala.

On sait qu'en 2007 l'Espagne n'avait pas pu, en vertu de l'extraterritorialité des crimes contre l'humanité, réussir à obtenir l'extradition des haut gradés qui avaient dirigé l'opération. Souhaitons que, dans ce procès qui va débiter à l'automne, les accusations aboutissent enfin à une condamnation des responsables de la tuerie perpétrée il y a maintenant trente-quatre ans au sein même d'une mission diplomatique.

Le festival Présence autochtone exprime fermement sa solidarité avec toutes les victimes des atrocités commises durant les années de guerre civile au Guatemala et, en particulier avec Rigoberta Menchú Tum.

www.presenceautochtone.ca

ANNEXE

Message de M. Gregorio Canil, directeur de la Fondation Rigoberta Menchú Tum parvenu au festival le 1^{er} juillet :

Lamentamos los cambios de agenda de la Dra. Rigoberta Menchú Tum, la semana se realizó una reunión con organizaciones de Pro Derechos Humanos, se elaboro un cronograma preparativos del proceso judicial Debate Publico del caso de la Embajada de España, la apertura del juicio oral dara inicio el uno de octubre dos mil catorce. La Dra. Menchú Tum es querellante adhesivo del caso, ella ha cancelado todas las actividades en su agenda de los cuatro meses julio-septiembre/14, todo el mes de octubre va estar en la Sala de Vista Corte de Suprema de Justicia Guatemala, por el mismo caso.

Rogamos comprensión, agradecemos la solidaridad a la visión de lucha de la Dra. Rigoberta Menchú Tum, en defensa de los derechos colectivos de Pueblos Indígenas de Guatemala, del Continente y del mundo.